

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « finances »

Conseil municipal du 6 février 2012  
Séance du 30 janvier 2012

## 4 Marchés publics – liste annuelle des marchés publics passés en 2011 – information au conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

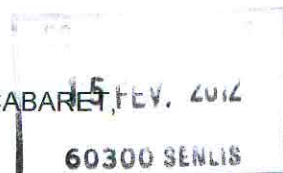
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET,  
Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO,  
KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART,  
M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.



Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES  
Mme PORAS  
Mme BOUKHELIF  
M. LEMAIRE  
M. MACHU  
Mme FEVRIER  
Mme MAUPIN  
M. CHEURFA

Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :  
Pouvoir à :

Mme BASMAISON  
Mme CAPON  
M. VILLEMMAIN  
M. BOUADDI  
M. TAHI  
M. BELMHAND  
Mme SOKOLONSKI  
M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 37

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

L'article 133 du code des marchés publics prévoit que le pouvoir adjudicateur publie au cours du premier trimestre de chaque année, une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

L'arrêté du 21 juillet 2011, pris en application de l'article 133 du code des marchés publics précise que les marchés doivent être présentés selon le type d'achat : travaux, fournitures et services. Doivent également figurer sur la liste l'objet et la date du marché, ainsi que le nom de l'attributaire, en mentionnant le code postal du titulaire du marché.

La liste indique de manière séparée, les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services. Pour chacun de ces trois types d'achats, les marchés sont regroupés par tranches en fonction de leur prix.

Aussi, vous trouverez ci-joint la liste des marchés conclus pour l'année 2011.

# maintenant

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu le code des marchés publics et notamment l'article 133,  
Vu l'arrêté en date du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics  
Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 30 janvier 2012,  
Considérant que cette liste doit faire l'objet d'une information aux membres du conseil municipal,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Prend acte :

De la liste annuelle des marchés publics passés en 2011.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens s  
Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle  
devenue exécutoire.

Date d'affichage :

10 FEV. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le 15/02/12

et publication ou notification le 10/02/12

CREIL le 15/02/12.....

LE MAIRE

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy

